L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 30 SEPTEMBRE 1885.

Ventes de Propriétés Foncières

— POUR —

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Sixième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 10ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ASHBY, M. H.—
Taxe de 1884, montant à............$2 28
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No. 376, borné par les rues Prytanée, St. Charles, Antonio et Foucher, mesurant 31 pieds de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur.

AMANS, J. G. L.—
Taxe de 1884, montant à............$10 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Jersey, l'avenue de la Louisiane et la rue Delachaise, désignés comme lots Nos 7 et 8 de l'ilet No. 102, mesurant 84 pieds de face à la rue Chippewa sur 124 pieds de profondeur.

BAKER, Mme PAGE M.—
Taxe de 1884, montant à............$36 00
Une portion de trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Tolédano, St. Charles et l'Avenue de la Louisiane désignée comme une portion des lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet Nos. 380, mesurant 90 pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de 120 pieds; la portion du lot No. 1 formant l'encoignure des rues Prytanée et Tolédano.

BALDWIN, OCTAVIUS—
Taxe de 1884, montant à............$12 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. Denis, St. Patrick, General Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 505.

BALDWIN, OCTAVIUS—
Taxe de 1884, montant à............$12 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. Denis St. Patrick Amélie et Peniston, désigné comme l'ilet No. 506.

BALDWIN, OCTAVIUS—
Taxe de 1884, montant à............$9 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, St. David, Amélie et Peniston, désigné comme l'ilet No. 515.

BALDWIN, OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St George, Long, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 589.

BALDWIN, OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Un demi ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Arcadia, Clara, Peniston et Amélia, désigné comme la moitié de l'ilet No. 634.

BALDWIN, OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
La moitié d'un ilet de terre, avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornée par les rues Arcadia, Clara, Peniston et Général Taylor, désigné comme la moitié de l'ilet No. 635.

BALDWIN, OCTAVIUS D—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un ilet de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Breslau, Arcadie, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 647.

BALDWIN, OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Breslau, Arcadie, Peniston et Amélie, désigné comme ilet No. 623.

BALDWIN, OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St George, Long, Amélie et Peniston, désigné comme ilet No. 590.

BALDWIN, OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Breslau, Long, Amélie et Peniston, désigné comme ilet No. 597, mesurant 137 pieds sur 304 pieds.

BALDWIN, OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Breslau, Long, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 598; mesurant 185 pieds sur 202 pieds.

BALDWIN, OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. André, St. Georges, Amelia et Peniston, désigné comme l'ilet No. 558.

BALDWIN, OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. André, St. Georges, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 559.

BALDWIN, OCTAVIUS—
Taxe de 1884, montant à............$9 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, St David, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 516.

BALDWIN, OCTAVIUS—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. David, St. André, Peniston et Amélie, désigné comme l'ilet No. 550.

BALDWIN, OCTAVIUS—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. David, St. André, Peniston et Général Taylor.

BALDWIN, OCTAVUS—
Taxe de 1884, montant à............$12 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Dryades, St. Dénis, Amélia et Peniston, désigné comme l'ilet No. 470, mesurant 209 pieds sur 288 pieds.

BALDWIN, OCTAVIUS—
Taxe de 1884, montant à............$12 00
Un ilet de terre, avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Dryades, St. Denis, Peniston et Général Taylor, désigné comme l'ilet No 471, mesurant 200 pieds sur 302 pieds.

BRADY, DENNIS—
Taxe de 1884, montant à............60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bacchus, Dryades, Foucher et Delachaise, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 463 mesurant 31 pieds de face à la rue Bacchus sur 115 pieds de profondeur.

BARBER ASPHALT PAVING CO.—
Taxe de 1884, montant à............$15 00
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Tolédano, l'avenue Louisiane, désignés comme lots Nos. 1 à 18 inclusivement, de l'ilet No. 466; les lots Nos. 12, 13, 14, 15 et 16, mesurant 150 pieds de face à l'avenue Louisiane, sur 128 pieds de profondeur; le lot No. 17 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur 128 pieds de profondeur; le lot No. 18 mesurant 32 pieds de face à la rue St. Denis sur 150 pieds de profondeur; le lot No 17 formant l'encoignure de la rue St. Denis et l'avenue Louisiane.

BATT, JOSEPH—
Taxe de 1884, montant à............$7 20
[...] de terre avec améliorations, dans le [...] de la ville de la Nlle-Orléans, dans [...] par les rues Chestnut, Coliseé, Ane[...] et Constantinople, désigné comme lot No. [...] de l'ilet No. 285, mesurant 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 127 pieds de profondeur.

BARTHELL, BAPTISTE—
Taxe de 1884, montant à............$10 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Annunciation et Constantinople, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 111; les dits lots Nos 3 et 4 mesurant 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur.

BEAUFORD, E A.
Taxe de 1884, montant à............$12 00
Moitié d'un morceau de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornée par Rickerville, la rue Tolédano et la ville de la Nlle-Orléans, en arrière de la ville de Jefferson.

[...] GEORGE ET ANNA—
[...] montant à............$10 80
[...] de terre, avec améliorations [...] de la ville de la [...] rues Constance, Laurel, [...] Taylor, désignés comme portions des lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 167; les dites portions des lots Nos. 1, 2 et 3 mesurant 85 pieds de face à la rue Constance sur 96 pieds de profondeur, et une portion du lot No. 1 forme l'encoignure des rues Constance et Peniston.

BIENVENU, PIERRE—
Taxe de 1884, montant à............$6 60
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Coliseé, Bordeaux et Lyons, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 24 de l'ilet No. 294; les lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurant chacun 20 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 24 mesure 27 pieds de face à la rue Bordeaux sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Bordeaux.

ROGERTS, JOHN—
Taxe de 1884, montant à............$12 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Constance et Magazine, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 294, mesurant 80 pieds de face à la rue Berlin sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Berlin et Constance.

BENSEL, LEONARD—
Taxe de 1884, montant à............$16 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Aline et Delachaise, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 214, mesurant chaque 27 pieds de face à la rue Constance sur 128 pieds de profondeur.

BRONN, IDA—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Calhoun et la propriété Foucher, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 13, mesurant 30 pieds de face à la rue Market sur 162 pieds de profondeur.

BAYLEY, Vve G. W. R.—
Taxe 1884, montant à............$6 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville), de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Olivier, Wall Pin et Broadway, désigné comme l'ilet No. 36, mesurant 240 pieds par 300 pieds.

BIER, J. R. W.—
Taxe de 1884, montant à............90c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Wall Esther, Walnut et Chestnut, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No 41, mesurant 30 pieds de face à la rue Walnut sur 120 pieds de profondeur; le lot No 20 formant l'encoignure des rues Walnut et Esther.

BURTHE, EDMUND—
Taxe de 1884, montant à............$12 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville), de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Chestnut, Coliseé, Webster et l'avenue Henri Clay, désigné comme l'ilet No. 39, mesurant 287 pieds sur 289 pieds et 280 pieds sur 290 pieds.

BOSWIN, ISAAC—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ferdinand, Olivier, Walnut et la propriété Foucher, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 30, mesurant 30 pieds de face à la rue Walnut sur 97 pieds de profondeur.

BILLAND, MARY J.—
Taxe de 1884, montant à............$7 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Esther, Ann, Lower Line et Pin, désigné comme l'ilet No. 45, mesurant 240 sur 300 pieds.

BUTLER, Mme DELPHINE—
Taxe de 1884, montant à............30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Troisième, Lower Line et Pin, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No 81, mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

BROWN, SAMUEL—
Taxe de 1884, montant à............60c
Un ilet de terre avec améliorations dans le 6ème district (Marleyville) de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues St. Louis, Quinsième, St Pierre et l'avenue Marley, désigné comme ilet No 7.

BRUN, VEUVE L.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans borné par les rues Breslau, Arcadie, Robert et Upperline, désigné comme l'ilet No. 618, mesurant 250 pieds sur 300 pieds.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Jéna et l'avenue Napoléon, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 85 mesurant 25 pieds de face à la rue Water sur 109 pieds 11 pouces de profondeur.

BURNS, VEUVE CATHARINE—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Tolédano, l'avenue Louisiane les rues Chippewa et Jersey, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 101, mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Tolédano sur 125 pieds de profondeur.

BOBET, A.—
Taxe 1884, montant à............$42 00
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Water, Upperline et Robert, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'ilet No. 56; les lots Nos. 1 et 2 mesurant 60 pieds de face à la rue Front sur 690 pieds de profondeur, les lots Nos. 3, 4, 5, 6 et 7 mesurant 150 pieds de face à la rue Front sur 690 pieds de profondeur le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Front et Robert.

CHEVALLEY, E. R.—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues River, Water, l'Avenue Napoléon et la rue Jena, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No. 58, mesurant 120 pieds de face à la rue Water sur 242 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Water et Cadiz.

CHEVALLEY, E. R.—
Taxe de 1884, montant à............$12 00
Un ilot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues River, Water, Cadiz et Valence, désigné comme l'ilet No. 59, mesurant 120 pieds à la rue Water sur 220 pieds à la rue Cadiz et 120 pieds de face au fleuve.

CLARKE, MELISSA—
Taxe de 1884, montant à............$9 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Perrier, Constantinople et Marengo, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 337, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Prytanée sur 100 pieds de profondeur.

COCKERTON, ALFRED W.—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Antonine, Magazine et Camp, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 224, mesurant 32 pieds de face à la rue Foucher sur 125 pieds de profondeur.

CAMPMAN, J. H.—
Taxe de 1884, montant à............$24 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Coliseé, l'avenue Louisiane et la rue Delachaise, désignés comme lots Nos. 12, 13 et 14 de l'ilet No. 277, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Coliseé sur 129 pieds de profondeur; le lot No. 12 formant l'encoignure des rues Coliseé et Delachaise.

CHAFFE, JOHN & SON—
Taxe de 1884, montant à............$18 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Perrier, Prytanée, Léontine et Peters désigné comme l'ilet No. 352, mesurant 232 pieds et 312 pieds sur 201 pieds.

CUMMINGS, JOHN W. ET AUTRES—
Taxe de 1884, montant à............$84 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. Charles, Rudonquie, Léontine et Valmont, désigné comme l'ilet No. 466, mesurant 278 pieds sur 574 pieds.

CULL, SUC. PATRICK J.—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa Jersey, l'Avenue de la Louisiane et la rue Delachaise, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 102, mesurant 30 pieds de face à l'Avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur.

CULL, Mme P. J.—
Taxe de 1884, montant à............$21 00
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Bacchus l'Avenue de la Louisiane et la rue Tolédano, désignés comme lots Nos 13 à 19 inclusivement de l'ilet No. 465, mesurant 210 pieds de face à la rue Bacchus sur 128 pieds de profondeur; le dit lot No. 13 formant l'encoignure de la rue Bacchus et l'Avenue de la Louisiane.

CASS, LOUIS ET EPOUSE—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André St Georges, Tolédano et l'Avenue de la Louisiane, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 553 mesurant 30 pieds de face à la rue Tolédano sur 128 pieds de profondeur.

CHRISTIAN, P. J.—
Taxe de 1884, montant à............$8 40
Dix-sept lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Arabella, Perrier, Coliseé et Joseph, désignés comme les lots Nos. 1 à 10 inclusivement et les lots Nos. 14 à 20 inclusivement de l'ilet No. 42; les lots Nos 1 à 10 inclusivement et les lots Nos 14 à 20 inclusivement mesurant chaque 30 pieds de face aux rues Coliseé Perrier, Arabella et Joseph sur une profondeur de 120 pieds.

CROSQUIN, SUC. J. B.—
Taxe de 1884, montant à............$4 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Green, St Georges, Edmund et la propriété Foucher, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No 100 mesurant chaque 29 pieds 11 pouces de face à la rue Edmund sur 120 pieds de profondeur le lot No. 5 formant l'encoignure des rues St Georges et Edmund.

DUGUE, Mme ALINE D.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Antonine et Foucher, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 164, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Laurel sur 107 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Laurel et Antonine.

DALON, URSINE, BAPTISTE et Vve THEOGENE—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Une portion de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Bordeaux et Valence, désignée comme une portion du lot No. 8 de l'ilet No. 258, mesurant 30 pieds de face à la rue Camp sur 110 pieds de profondeur.

DUFENBACH, F.—
Taxe de 1884, montant à............60c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Delachaise et Foucher, désignée comme une portion du lot No. 5 de l'ilet No. 428, mesurant 10 pieds de face à la rue Apollo sur 117 pieds 6 pouces de profondeur.

DRUET, OSCAR—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Denis, St. Patrick, l'avenue Louisiane et la rue Tolédano, désignés comme lots Nos. 15, 16 et 17 de l'ilet No. 510, mesurant 90 pieds de face à l'avenue Louisiane sur 128 pieds de profondeur; le lot No. 15 formant l'encoignure de l'avenue Louisiane et la rue St. Patrick.

DULE, F.—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Une portion de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David Dufossat et Valmont désignée comme une portion de l'ilet No. 530, mesurant 36 pieds 10 pouces de face à la rue St. David, 52 pieds 6 pouces à la [...] St. Patrick et 306 pieds à la rue Val[...]

DENNISIN, VICTOR—
Taxe de 1884, montant à............$8 00
Un lot de terre avec améliorations dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Market, Preston, Calhoun et la propriété Foucher, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 13, mesurant 30 pieds de face à la rue Market sur 162 pieds de profondeur.

DAVIS, Mme JOHN—
Taxe de 1884, montant à............90c
Un lot de terre avec améliorations dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Breslau Victoria propriété Foucher et la rue Edmond, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 109 mesurant 30 pieds de face à la rue Breslau sur 120 pieds de profondeur.

ENSMINGER A. ET AUTRES—
Taxe de 1884, montant à............$9 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Lyon et Upperline, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 121, mesurant 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

EISWORTH, NICHOLAS—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Foucher et Antonine, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 164 mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 107 pieds.

EUSTIS, Mme JOHN—
Taxe de 1884, montant à............$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Coliseé, Austerlitz et Constantinople, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No 324, mesurant 32 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur.

FRISHON, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à............$9 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. Denis, St. Patrick Général Taylor et Marengo, désigné comme l'ilet No. 504.

FARRELL, Mme MARIA—
Taxe de 1884, montant à............30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tolédano, St. André, St Georges et l'Avenue de la Louisiane, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 553, mesurant 30 pieds de face à la rue St. André sur 128 pieds de profondeur.

FERGUSON, JOHN H.—
Taxe de 1884, montant à............$12 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème (Burtheville), district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hurst, Benjamin, Calhoun et l'avenue Henri Clay, désignés comme lots Nos. 11 à 15 inclusivement, de l'ilet No. 62, mesurant 162 pieds de face à l'avenue Henri Clay sur 105 pieds de profondeur; le lot No. 11 formant l'encoignure de l'avenue Henri Clay et la rue Hurst.

FLOOD, MARTIN—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Benjamin, Calhoun et l'avenue Henri Clay, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 67, mesurant 115 pieds de face à la rue St Charles sur 234 de profondeur, formant l'encoignure des rues St. Charles et l'avenue Henri Clay.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

Athénée Louisianais

Les membres de cette société se sont réunis le mois dernier, principalement pour préparer le concours de 1885. Nous donnons ci-dessous les dispositions adoptées pour cette nouvelle lutte littéraire. Le choix des sujets nous paraît heureux; il ouvre aux femmes et aux hommes un champ de recherches faciles, et des perspectives attrayantes pour l'imagination. Nous ne saurions trop engager notre population à entrer dans la voie qui l'appelle. Que nos jeunes gens des deux sexes se souviennent des belles et bonnes paroles qu'ils ont entendues à la conférence de l'Hon. Charles Gayarré sur la race latine en Louisiane; qu'ils s'inspirent de ses nobles sentiments, et se guident sur les indications tracées par lui comme historien et comme romancier; un brillant horizon les sollicite; que chacun se mette en route pour en explorer la partie qui sourit le plus à sa vue; il est sûr d'en rapporter quelque chose qui le récompensera de la peine qu'il aura prise.

Concours littéraire de 1885.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 mai 1885, jusqu'au 15 février 1886 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui les mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LA FEMME DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, COMME AUTEUR, AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Pour les hommes:

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DU CONCURRENT.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

Union Catholique-Diocésaine du Sacré Cœur.

SOUSCRIPTION LIBRE.

L'association a pour objet de pourvoir aux besoins pressants du diocèse; elle devra durer jusqu'à l'extinction de la dette du diocèse. Le don d'une piastre par an, confère le titre et les privilèges de membres de l'association.

Un comité de dames est formé avec la mission de recueillir les souscriptions et d'en assurer le fonctionnement dans toutes les paroisses du diocèse.

Les membres de l'association et les bienfaiteurs de l'œuvre auront part aux prières, aux suffrages, aux messes et à toutes les œuvres méritoires du diocèse.

Leurs noms seront inscrits et mis dans un cœur placé au-dessous du Maître-Autel de la Cathédrale.

Le jour de la fête du Sacré-Cœur une messe sera célébrée à leur intention, et le premier vendredi de novembre une autre messe sera dite pour les âmes des membres défunts de l'association.

La réunion des dames du comité et des zélatrices dans chaque paroisse du diocèse aura lieu le premier vendredi du mois au presbytère de la paroisse.

Le Rév. Père H. Mignot est le directeur de Union Catholique Diocésaine du Sacré-Cœur.

Les listes porteront notre signature et le sceau du diocèse.

Comme cette œuvre est essentiellement diocésaine, les collecteurs et collectrices des paroisses ont naturellement le droit de collecter dans tout notre archidiocèse.

FRANCIS X. LERAY,
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE K,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 13 OCT. 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de ...	6,000	12,000
5 Lots de ...	2,000	10,000
10 Lots de ...	1,000	10,000
20 Lots de ...	500	10,000
100 Lots de ...	200	20,000
300 Lots de ...	100	30,000
500 Lots de ...	50	25,000
1,000 Lots de ...	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire clairement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Walter O. Winn.

DOUZIÈME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour la paroisse Rapides — No 40—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de John S. Mayfield et contre Louisa A. James et autres, défendants en erreur, à moi adressé par l'Honorable Douzième Cour de District Judiciaire pour la paroisse Rapides, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tiers indivis d'une certaine portion de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Bienville, Dauphine et Conti, mesurant quarante-et-un pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de cent vingt pieds, et borné sur le côté vers la rue Bienville par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à L. D. Dupas, sur le côté vers la rue Conti par la propriété de Mme Hangan ou celle qui la représente. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant une résidence à 3 étages connue comme le numéro municipal 65 rue Bourbon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Louisa A. James.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 sept—6,13,20,27,31 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

P. B. S. Pinchback vs Moses Schwartz

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,173—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Onze lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Première, Magazine et Philip, désignés par les numéros un à onze sur un plan de B. Buisson, voyer, en date du 25 avril 1842, et déposé en l'étude de T. Tureaud, anciennement notaire. Le numéro un forme l'encoignure des rues Camp et Première et mesure vingt-six pieds de face à la rue Camp sur une profondeur et façade à la rue Première de quatre-vingt-quinze pieds et ayant la même profondeur sur la ligne opposée. Les lots deux, trois et quatre se touchent et mesurent chacun vingt-six pieds de face rue du Camp sur une profondeur, chacun de quatre-vingt-quinze pieds entre lignes parallèles.

Les lots cinq et six mesurent chacun vingt-six pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent soixante pieds, entre lignes parallèles. Le lot sept mesure vingt-six pieds six pouces de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent soixante pieds deux et demi pouces entre lignes parallèles, une des dites lignes étant la ligne de division entre le faubourg Livaudais et Lafayette. Les lots huit, neuf, dix et onze mesurent chacun vingt six pieds un pouce de face à la rue Première sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre pieds, ensemble avec l'usage en commun d'une allée avec les autres lots, ouvrant sur la rue Philip.

Etant la même propriété qui a été acquise par le défendeur de P. B. S. Pinchback par acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, en date du 29 août 1881, enregistré au bureau de transfert, livre 115, folio 690.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 sept—25—oct 2.9.16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de propriétés améliorées et de valeur dans le Quatrième District de cette ville.

Clara M. Hagan et James A, Hagan, in solido

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No. 14,421.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse Arcade rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, 31 octobre 1885, à midi, des propriétés ci dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, étant désigné comme lot numéro deux de l'ilet numéro vingt, borné par les rues Plaquemine, maintenant Coliseum, Pleasant et Tolédano, conformément à un plan dressé par B. Buisson et déposé en l'étude de F. Grima, notaire. Le dit lot mesure cent sept pieds sept pouces et demi de face à la rue Pleasant, la même façade sur la rue Tolédano sur une profondeur de cinquante-trois pieds sur une ligne qui le sépare du lot numéro un, et quarante-cinq pieds onze pouces et deux tiers sur la ligne du lot numéro trois.

Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

2° Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prytania, Coliseum et Quatrième et l'avenue Washington, désignés comme lots numéros un, deux et trois sur un plan dressé par C. A. Hedin, en date du 4 mars 1856, déposé dans les archives de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville; les lots numéros deux et trois mesurant chacun vingt-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds six pouces et demi entre lignes égales, et le lot numéro un mesure vingt-cinq pieds dix pouces de face à la rue Prytania sur une même profondeur que les lots numéros deux et trois et face à l'avenue Washington sur les deux rues ci dessus mentionnées forme l'encoignure, le tout au pied américain et entre lignes égales. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

3° Deux certains lots de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent vingt-et-un de l'ancien faubourg Livaudais, borné par les rues Troisième, Carondelet, Baronne et Quatrième, désignés comme lots numéros vingt et un et vingt-deux sur un plan du dit ilet, déposé pour référence en l'étude de James Graham, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 147, lesdits lots se touchent et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

4° Cinq certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, St. Charles, Quatrième et Prytanée, désigné par les numéros cinq, six, sept, huit et neuf sur un plan fait par et marqué "A", annexé pour référence à un acte de vente de Peale et Davis à Adolphe Hamilton passé pardevant H. B. Cenas ancien notaire, le 3 février 1852; les lots cinq six et sept mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent vingt-trois pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Le lot numéro huit forme l'encoignure des rues Prytania et Washington et mesure trente-trois pieds de face à la première rue mentionnée sur une profondeur et façade de cent vingt-trois pieds neuf pouces sur la rue deuxièmement mentionnée, et le dit lot numéro neuf mesure trente pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de cent vingt neuf pieds, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Lesquelles propriétés ci-dessus décrites que Mlle Mary Hagan, défenderesse, a acquise de la succession de feu J. P. Hagan et als, conformément à quatre actes séparés passés pardevant W. J. Castell, notaire, le 5 décembre 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 sept—30—oct 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Susan Duffy vs. John Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Carondelet (anciennement Apollo), Thalia et Erato, désigné par le numéro quatre dans l'ilot quatre-vingt-cinq (85) de l'ancien faubourg Lacourse, sur un plan fait par Benjamin Buisson, voyer, en date du 23 avril 1841, et annexé à un acte pardevant Jules Mossy, anciennement notaire, le 1er juin 1842. Le dit lot mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la dite rue Baronne (anciennement Bacchus), sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent. La bâtisse est connue comme les Nos 367 et 369, rue Baronne.

Etant la même propriété qui a été acquise par le défendeur de H. Davidson et al., par un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 5 juillet 1884, enregistré au bureau des transferts, livre 119 folio 650.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — 1° comptant pour un montant suffisant pour payer la réclamation due à la plaignante de six cent cinquante dollars, avec intérêt de huit pour cent par an à partir du 5 juillet 1884 jusqu'au paiement final, cinq pour cent sur le montant du principal et de l'intérêt de la réclamation de la plaignante pour honoraires d'avocat et tous les frais du procès et de la vente, $4 pour frais de copie de l'acte et les taxes dues sur la propriété qui sera vendue.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un certain billet à ordre en date du 5 juillet 1884, tiré à l'ordre de et endossé par John Davidson, pour la somme de sept cent cinquante dollars, payable deux ans après date avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, et garanti par privilèges et lien de vendeur et hypothèque sur la dite propriété concurremment avec la réclamation de la plaignante, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 5me jour de juillet 1884. L'acquéreur assumera toutes les obligations de l'acte original hypothécaire, ne pas aliéner, à payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, etc.

3° Et le reste du prix d'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux; et en cas que le prix de l'enchère sur la propriété serait (après déduction des frais et des taxes ci-dessus, au comptant) moins que le montant total de la réclamation de la plaignante avec les intérêts comme il est dit plus haut et le billet, à assumer comme il est ci-dessus décrit alors après le paiement des frais et taxes ci-dessus décrits, au comptant, le reste du prix de l'adjudication sera proportionné au pro rata entre le montant de la réclamation de la plaignante maintenant due et le billet à ordre deuxièmement décrit ci-dessus, le pro rata de la réclamation de la plaignante maintenant due, sera payé comptant, et le pro rata dudit billet à ordre deuxièmement décrit ci-dessus, sera assumé par l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 sept—25—oct 2.9.16.23 27.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mercredi, le 11ème jour de juin 1884, présent l'honorable A. L. Tissot, juge—No. 10,113.

Interdiction de Wm. George Fagan. } Cette affaire a été appelée ce jour, présents Saml L. Gilmore pour le demandeur, et John B. Buchanan, curateur ad hoc du défendeur. Après l'audition des témoignages, des plaidoiries des avocats et les motifs allégués oralement par la Cour.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement interdisant Wm. George Fagan et qu'un curateur pour administrer ses biens soit nommé conformément à la loi. Il est de plus ordonné que vingt-cinq piastres d'honoraires soient allouées au curateur ad hoc, John B. Buchanan, et que cette somme figure comme dépens.

Extrait du procès-verbal
M. A. McDONNELL,
Député Greffier.
Sept—3f en 30j

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

S. Hernsheim & Bro. vs. F. A. Gonzales et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,106.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Dorbigny, Hôpital et Ursulines, mesurant (au pied américain) plus ou moins, cinquante-sept pieds huit pouces et cinq lignes de face à la rue Claiborne, commençant à une distance de trente-cinq pieds de l'encoignure de la rue Hôpital sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds trois pouces et une ligne, entre lignes parallèles.

Etant toute la propriété qui a été acquise par Mme Madeline Gonzales de Francis A. Gonzales par acte passé pardevant G. LeGardeur, notaire, le 25 juillet 1870, enregistré au bureau des transferts, livre 98, folio 65, moins une portion qui forme l'encoignure des rues Claiborne et Hôpital, mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de quatre-vingts pieds, entre lignes égales et parallèles, vendue à la New Orleans Credit Foncier Association par acte passé pardevant G. LeGardeur, notaire, le 8 juillet 1872.

Et les défendants dans cette affaire ont hérité de la dite propriété comme seuls héritiers de Mme Gonzales, leur mère, maintenant décédée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 sept—8,15,22,29—oct 6,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Uri. J. Rosenthal vs. Edward J. Robertson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,090.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre, ensemble avec les bâtisses et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros six, sept et huit, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Hévia. Les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot No six mesure trente deux pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hévia, trente-trois pieds un pouce de face à la rue Poydras, sur une profondeur de cent deux pieds onze pouces et une ligne sur la ligne la plus près du lot numéro cinq et quatre-vingt-dix neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro sept. Le lot numéro sept mesure trente-deux pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hévia trente trois pieds un pouce de face à la rue Poydras, quatre vingt deux pieds neuf pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro six et quatre-vingt quinze pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro huit. Le lot numéro huit mesure trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Hévia trente-trois pieds cinq pouces de face à la rue Poydras, quatre-vingt quinze pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro sept et quatre vingt onze pieds huit pouces et sept lignes de profondeur et de face à la rue Miro. Les dits lots traversent la rue Hévia à la rue Poydras.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 sept—9,16,23,30—7,10 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul M. Godchaux vs. John Zacca.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 15,094.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée St Charles Delachaise et Aline, sur un plan original des faubourgs Delachaise et Plaisance, déposé pour référence au bureau de Théodore Guyol notaire mesurant quarante pieds plus ou moins de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à la rue Delachaise de quatre cent vingt-huit pieds plus ou moins et la même profondeur et façade à la rue Aline plus ou moins et une façade sur la rue St Charles de six pieds plus ou moins.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire de Louis P. Delachaise conformément à un acte pardevant James Fahey, notaire en cette ville en date du 20 juin 1883, dûment enregistré dans le bureau de transferts de cette ville, livre 120, folio 108.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 sept—4,11 18 25—oct 2,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Holz vs Octave Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,093—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville MARDI 13 octobre 1885 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Ste-Anne, Dauphine et Orléans, mesurant au pied français vingt quatre (24) pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de cent huit pieds sept pouces (108' 7") sur la ligne du côté vers la rue Ste-Anne qui le sépare de la propriété maintenant ou anciennement appartenant à B. O. Plauché, une première profondeur de soixante-quatorze pieds deux pouces (74' 2") sur le premier côté vers la rue Orléans à laquelle profondeur le dit lot diminue en largeur par un angle droit sur une ligne de douze pieds de longueur s'étendant en parallèle avec la rue Bourbon, une seconde profondeur de trente-trois pieds neuf pouces (33' 9") sur la seconde ligne du côté s'étendant en perpendiculaire avec la dite rue Bourbon et douze pieds (12) de largeur sur la ligne du fond.

Acquis par le défendeur de Paul Forstall et als, et Celeste A. Duplantier et als, conformément à un acte pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 12 mai 1884.

Saisi dans l'affaire et dessus.

Conditions—Comptant pour neuf cent cinquante dollars $950, intérêts accrus, taxes et frais, incluant quatre dollars pour copie de l'acte, et l'acquéreur assumera le paiement de onze billets se montant à neuf cent cinquante dollars et intérêts accrus à partir du 15 mars 1884, payable à deux ans après la dite date, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la dite date jusqu'à paiement; avec tous les frais et charges qui sont accrus par forfaiture de l'acquéreur de se conformer aux conditions de son adjudication; le dit acquéreur fera assurer les améliorations par lui acquises pour un montant suffisant pour garantir le porteur des billets non échus, et transférera la police d'assurance au dit porteur, ensemble avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant saisi ci-dessus, payable au comptant tous les frais de cette procédure.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 sept—11,18,25—oct 2,9,13

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme C. Dulhom vs. F. Demonthuile.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans No 6806—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, le VENDREDI, 2 octobre 1885, à onze heures du matin, en face de mon entrepôt, No. 94 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti.

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
22 sept—22,29, oct 2

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

W. Harry Seymour vs. Ses Créanciers. } No. 15,127. Division B.

ORDRE DE COUR—La Cour ayant pris en considération la pétition soumise en cette affaire et les pièces y sont annexées ainsi que les affidavits qui les accompagnent; la Cour, d'une autre part, ayant la certitude que le pétitionnaire demandeur W. Harry Seymour a rempli toutes les formalités requises par la loi, la cession de tous les biens du dit W. Harry Seymour, insolvable, est par le présent acceptée au profit de ses créanciers. Une assemblée de ses créanciers aura lieu le 30 septembre 1885, devant Geo. W. Christy, notaire, à 11 heures du matin, pour choisir un syndic. Il est de plus ordonné que toutes les procédures contre la personne et les biens du dit débiteur insolvable W. Harry Seymour soient suspendues. La dite assemblée de créanciers est autorisée à fixer les conditions de la vente des biens, droits, créances, et droits d'action du débiteur. Il est de plus ordonné que Ernest Morel soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 27 août 1885.

Signé: F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé.

Pour copie conforme,
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
28 août—28—9,16,26,30 sept

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Joachim Tassin vs. Ses créanciers. } No 15,231. Division A.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire Joachim Tassin, soit et est par le présent acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant H. J. Rhodes, notaire en cette ville, MERCREDI, le 21me jour d'octobre 1885, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire Joachim Tassin soient suspendues, et que E. J. Morel, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1885.

[Signé] F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
22 sept—3f en 30 j

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Diego Sans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,341—Division .—Attendu que Margaret Pons, veuve de Diego Sans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Diego Sans, son mari, décédé testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30sept—30—3, 9 oct

Succession de Veuve Charlotte Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,298—Division A—Attendu que Mme veuve Madeleine Mansion a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Veuve Charlotte Weber, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 sept—30—3, 9 oct.

Succession de Charles William Hopkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 15,303—Division B—Attendu que Alfred H. Hopkins a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles William Hopkins, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 sept—27—1,6 oct

Succession de Frank Semaria.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,307—Division A—Attendu que Wm. W. Chapman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Semaria, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27sept—27—1, 6 oct.

Succession de John B. Croquine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 15,2[illegible]—Division A—Attendu que Edward Wyman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John B. Croquine, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 sept—22, 27 1 oct

Succession de Margaret Fahey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 6321—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John Henderson, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 sept—24,28—oct 3

Succession de Mme Henrietta Lockmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,297—Division C—Attendu que John Lockmann a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Henrietta Lockmann, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 sept—25, 29—oct 4

Succession de Mme John Scully.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,29[illegible]—Division D—Attendu que P. S. Wiltz Jr, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Mme John Scully, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25sept—25 29—4 oct.

Succession de Mme Hermina Doriocourt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,007—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Antoine Doriocourt, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 sept—24 28 oct 3

Succession de A. J. Gomila.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,1[illegible]—Division E—Attendu que P. S. Wiltz Jr, administrateur public a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Antonio J. Gomila, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 sept—22,27, oct 1

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

J. O. Tery & Sons etc. vs leurs Créanciers. } No. 15,573. Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de la raison sociale de J. O. Tery & Sons et de J. O. Tery et F. Terry et W. Terry, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue pardevant Jos. D. Taylor notaire en cette ville, le LUNDI, 19me jour d'octobre 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de voter et de déterminer les termes et conditions de la vente des propriétés livrées par les insolvables.

Nouvelle-Orléans, 15 septembre 1885.

Signé, F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. W. T Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
16 sept—16,23 30—oct 7,14,19

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—Des apprenties pour couturière. S'adresser No 9 rue de Chartres. 29 sept—1f

On Demande [...] française de 10 à 11 ans pour am[...] garçons de 2 et 4 ans, et capable de [...]iller. Elle aura une bonne demeure. De bonnes recommandations seront exigées. S'adresser aux initiales G. M. L. bureau du Picayune. 27 sept—7 f.

A LOUER.

A louer—Une maison à verandah, coin Royale et Ste Anne: 4 grandes chambres, 18 sur 20 pieds, salon, 6 petites chambres et des cabinets. S'adresser, No 73 rue Ste-Anne. 29 sept ☞

A louer.—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 8sept ☞

A VENDRE.

A vendre—Maison neuve double, rue Prieur, entre Colombus et Laharpe. S'adresser coin Colombus. 29 sept—2f

A vendre—L'établissement autrefois connu sous le nom d'Hôtel des Etrangers, rue de Chartres, 127 et 129. S'adresser à M. Peyroux, notaire, rue Bienville, No 52. 27sept—10f

A vendre—Le café avec tout ce qu'il renferme et ses accessoires, No 5 rue du Canal, un des meilleurs établissements de cette ville. S'adresser à WM. B. BARNETT, 20 Passage de la Bourse. 23 sept—6f

A vendre—Un beau gaufrier français, à 6 fers, avec tous les accessoires complets, pouvant cuire 12 gaufres en 5 minutes. S'adresser à L. H. Perret, 38 Exchange Alley. 26 sept—4f

A vendre ou à louer.—Le coin, bien situé, Ste-Anne et Bourbon, convenable pour siège quelconque d'affaires. Possession immédiate.
LOUIS H. PERRET, 38 Passage de la Bourse. 6sept—☞

A vendre—Un fonds de magasin de librairie et d'articles de religion, bien connu depuis longtemps et bien achalandé. S'adresser à E. J. Dreyfous, 21 Passage de la Bourse. 1er sept—1m

A vendre—Deux tombes en briques au nouveau Cimetière St-Louis, de la rue de l'Esplanade. S'adresser à JOHN BONNOT, No 45 rue Ste Anne. 15sept—2sem

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage à deux corps de logis,

No 59 rue Bertrand, entre Gravier et Perdido.

Succession de John McGrath. A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 31 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant en congé, en date du 24 septembre 1885, No 13,678, du dossier, pour le compte de la succession de feu John McGrath, à l'encan, il sera vendu—

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Bertrand et Bolivar, désigné comme lot No 13, et mesurant 30 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Bertrand, sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces, le tout plus ou moins au pied américain.

Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois, à deux corps de logis, portant le No 48 rue Bertrand, avec 4 chambres et une résidence cottage en bois à deux corps de logis dans le fond avec 4 chambres, 2 citernes, hangars, etc.

Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 devant être payé sur les lieux, l'acquéreur assumant les taxes dues en 1885, en outre de son enchère. Acte de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 sept—27—oct 4,11,18,25,31.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 3 octobre 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, sur le Chemin de la Métairie, en face du Parc, la vacherie de Madame Anicet Roques, se composant de—

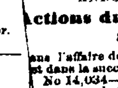

16 vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler; 1 cheval, 1 charrette à lait, les harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie. Aussi: un buggy et harnais tout neuf. Environ 20 têtes de volailles.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant, et au dessus de $100, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

P. S.—Les personnes désirant traiter à l'amiable peuvent s'adresser à l'encanteur.

30 sept—1,2,3oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions du N. O. Gaslight Co. à l'encan.

Dans l'affaire des mineurs Geddes. No 10,046, et dans la succession de Mme Jane Shepherd, No 14,034—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Pour le compte des parties intéressées, toutes réunies.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 3 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan—

Cent quatorze (114) actions du fonds capital de New Orleans Gaslight Company.

Un coffre-fort en fer et certains comptes à recevoir, conformément à une liste entre les mains des encanteurs et qui sera exhibée sur les lieux au moment de la vente.

Conditions—Comptant avant le transfert.

[...]sept—23 26 27 oct 1 à la vente

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Premier et Quatrième District.

Résidence cottage de choix dans le Premier District.

Jolie résidence à deux étages et terrain de valeur dans le Quatrième District.

Une occasion rare pour des personnes désirant une maison ou comme un bon placement.

Succession de Charles Prager, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No 14,731.

Avec les conditions des plus raisonnables

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES.—WARREN HOMES, Encanteur.—Bureaux, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 17 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 août 1885, Dossier No 14,731 et à un ordre supplémentaire de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 10 septembre 1885, dans l'affaire de la succession de Charles Prager, décédé, à l'encan il sera vendu:

1° **Un lot de terre de valeur**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 4 de l'ilet 87, borné par les rues Franklin, anciennement Bastion, Liberté, Thalie et Erato, et mesurant conformément à un plan dressé par A. S. Phelps, voyer et ingénieur, en date du 5 février 1[...]6, déposé en l'étude de Jules Mossy, anciennement notaire, 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence-cottage en bois à deux corps de logis, couverte en ardoise, connue par les Nos 362 et 364 rue Franklin et ayant 6 chambres, gaz et installations sur chaque côté.

2° **Un terrain de valeur**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le même district et ilot que la propriété premièrement décrite, et désigné comme lot No 7 de l'ilet No 7, sur un plan dressé par J. [...], et annexé à un acte de partage entre P. A. [...] et autres passé le 20 mars 1[...]41 pardevant O. L. McCoy, alors notaire en cette ville. Le dit lot mesure, au pied américain, 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence-cottage en bois à deux corps de logis recouverte en ardoises, connue par les Nos 374 et 376 rue Franklin, ayant 8 chambres, gaz, installations, etc, de chaque côté.

3° **Un terrain de valeur**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Felicity Road, Franklin, anciennement Avenue Fulton, St André et Religious, anciennement Hercule et désigné par le No 12 sur un plan dressé par [...] de Tamasé Guyol, notaire en cette ville, comme lot numéro 266; le dit lot mesure 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Felicity Road, 35 pieds 9 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 102 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 1 et 102 pieds 1 ligne sur la ligne du côté opposé. Les améliorations comprennent une résidence à deux corps de logis et à deux étages recouverte en ardoises connue sous les Nos 372 et 373 rue Felicity Road, et ayant dix chambres de chaque côté.

4° **Un terrain de valeur**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et le même district que celui décrit précédemment, désigné par le No 81 et mesurant 30 pieds et 8 lignes de face à la rue St André, 30 pieds et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 103 pieds 2 lignes sur la ligne de division du lot No 82 et 103 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du lot numéro 78, le tout d'après un plan dressé par Bougerol, voyer, le 7 février 1852 et déposé en l'étude de feu Wm Y. Lewis, anciennement notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une écurie et un hangar suivant les proportions décrites ci-dessus, sur les plans faits par Charles Schnader, en date d'août 1885, et sont exhibés au bureau de la vente.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor notaire, aux frais de l'acquéreur et incluant les taxes dues et exigibles en 1885.

13sept—17 20 27—4,11,17oct.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un placement splendide.

Résidence cottage magnifique,

No 94, rue Quatrième, entre Annonciation et Chippewa.

Et

Une maison en bois à deux corps de logis, Nos 96 et 98, rue Quatrième, entre Annonciation et Chippewa.

Succession de Anna Maria Gleich, femme décédée de Marcellus Bellaude.

No 14,552—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division "B".

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux, 5 rue Carondelet—SAMEDI, 10 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 16 juillet 1885, la propriété ci-après décrite appartenant à la susdite succession, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Quatrième District de cette Ville dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Washington, Chippewa et Annonciation, le dit lot mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds; la maison porte le No 94 rue Quatrième, et est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1886, à raison de $20 par mois et sera vendu sujet au dit bail.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre "B" dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annonciation (anciennement Jersey) Chippewa et Washington, sur un plan fait par C. A. De Armas, en date du 4 décembre 1879, et annexé à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, le 27 décembre 1879. Lequel dit lot mesure 34 pieds 8 pouces sur la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

La maison porte les Nos 96 et 98 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un crédit de un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement.

Les bâtisses devront être assurées et la police transférée, et en cas de procès pour en forcer la collection des billets, les acquéreurs auront à payer 10 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant saisi; les acquéreurs assumeront en sus de leurs enchères toutes les taxes dues et exigibles en 1885 et un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Peter J. Kramer, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 sept—5,12,19 26—oct 3,10

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE

Emplacement de valeur pour bâtir rue Urquhart entre les rues Annette et St-Bernard.

Succession de Charles Gibert.

No 15,117.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E."

PAR MACON PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, (Rotonde de l'Hôtel St-Charles,) rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 18 septembre 1885, le certain emplacement ci-dessous décrit appartenant à la susdite succession.

Un certain terrain, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le faubourg Marigny, dans l'ilet borné par les rues St-Bernard, Annette, Urquhart et Girod, désigné comme l'ilet No. 45 sur un plan fait par Jos. Pilié, le 10 novembre 1809, et déposé en l'étude de J. M. Duncan, ancien notaire en cette ville; le dit lot est désigné par le No. 9 sur un plan déposé en l'étude de J. Cuvellier, notaire en cette ville, par acte du 5 septembre 1836, et mesure 34 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Urquhart, sur 105 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 1, et 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 10, et 57 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Comptant. L'acquéreur payera au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant pour assurer la vente et assumera en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1885.

Acte de vente pardevant O. J. Kramer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 sept—19,26—oct 3,10,17,24

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Vente renvoyée

—A—

MERCREDI, 30 SEPTEMBRE.

LIQUIDATION! LIQUIDATION!

De l'établissement de confiserie de BONNECAZE.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau 46 rue Royale. MERCREDI, le 30 septembre, à 11 heures il sera vendu à l'encoignure des rues CANAL et BARONNE pour liquider les affaires de la maison **Bonnecaze et Duffard.**

Tout le matériel, ustensiles et accessoires de la barre, confiserie, pâtisserie et restaurant de la maison Bonnecaze et Duffard, Nos. 160 et 162 rue du Canal coin Baronne.

Ce matériel comprend notamment le plus beau, le plus complet assortiment de moules et ustensiles pour pâtisserie et confiserie, une batterie de cuisine complète, bassines et en cuivre rouge, fourneaux, réchauds, glacières, tous les ustensiles nécessaires à la fabrication du ice cream et du soda fountains, tables de marbre, chaises, vaisselle, couverts, lingerie, etc., etc., comptoir magnifique, vitrines splendides, grandes glaces de salon, verres et cristaux pour barre, un grand assortiment de bonbons, fruits cristallisés et en conserves.

—Aussi—

1 cheval et un wagon.

Conditions—Comptant.

P. S.—Les spéculateurs et autres trouveront de leur intérêt d'assister à cette vente.

30 sept—

VENTE POSITIVE.

MAGASIN ET RESIDENCE,

Nos. 93 et 95 rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 3 octobre 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles.

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Bourbon, Dauphine et St Pierre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 230 pieds 2 pouces et 3 lignes.

Les améliorations comprennent une magnifique bâtisse en briques à deux étages ayant au rez-de-chaussée un grand magasin, 4 chambres et un corridor, environ dix chambres et un cabinet au second étage, escalier, etc. Il y a deux chambres à chaque étage et jolie verandah en fer, avec façade rue Toulouse, cour, cour pavée et briquetée, waterworks, hangar, etc.

Conditions—1/2 ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit pour billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront et paieront toutes les taxes de l'année 1885, en sus du prix d'adjudication, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente, devront assurer la bâtisse et transférer la police aux détenteurs des billets et rembourser les primes d'assurance non expirées.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat notaire, aux frais de l'acquéreur. 26sept—7f

Actions d'assurance—Billets à recevoir.

Julius Leblanc et als.

vs.

Mme Louisa Leblanc Montalvo, épouse d'Evaristo Montalvo.

No 14,022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 3 octobre 1885 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 15 mai 1885 par l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus de la propriété ci-après décrite à savoir:

2 Actions du New Orleans Insurance Association.

3 Billets tirés par Albert Voorhies à son propre ordre, datés 1er décembre 1877, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, payables respectivement à 60 jours, 90 jours et quatre mois après leur date, un pour $115, un pour $275 et un pour $200 sur lesquels il a été donné un à compte de $[...].

Conditions—Comptant.

22sept—22 26 30 oct 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété dans le Quatrième District, No 382 rue Magnolia entre celles Jackson et Philip.

Succession de Thomas Sanders.

No 15,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 3 octobre 1885 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé, en date du 25 août 1885, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Locust et Magnolia, désigné par le No 10 sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, architectes le 22 janvier 1866 déposé en l'étude de Edgar Grima, notaire en cette ville, comme plan No 1, mesurant d'après le dit plan 31 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 125 pieds 6 pouces et 4 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Cette propriété est la même que ladite Mary Ann Ready, âgée légal veuve et première épouse de Thomas S. Randall et seconde femme dudit Thomas Sanders, avec lequel elle a demeuré en cette ville et qui l'a dûment autorisée et assistée, avait acquise du dit Andrew James Fitzpatrick d'après acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 15e jour de mai 1872 et enregistré dans le bureau des Aliénations de cette paroisse dans le Livre 101, Fol. 340.

Condition—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire aux frais de l'acquéreur.

28 août—28—Sept 5,12,19 26 Oct 3.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage rue St-Louis, No 317.

Succession de Wm. Richard Meek.

No 15,049.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St. Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et signé le 18 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Le cottage à un étage, No 317 rue St-Louis, entre Roman et Derbigny, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et le Canal Carondelet. Le lot est désigné par le No 21 et mesure 27 pieds de face à la rue St Louis, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1885, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Geo. W. Christy, notaire.

20sept—20 oct 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, No 551 rue Howard.

Succession de Mme Lean Morton.

No 15,035—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, signé le 21 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Le cottage double, No 551 rue Howard, entre Seconde et Troisième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Seconde et Troisième. Le lot est désigné par le No 6 et mesure au pied américain 25 pieds de face et 3[...] de ligne de face sur la rue Howard, 25 pieds 9 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 125 pieds.

Conditions de la vente—Comptant, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1885, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Germon, notaire.

23 sept—3,10,17,24 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence No 198 rue Sixième, entre Camp et Chestnut.

Dans l'affaire de Joseph Dunbar vs ses Créanciers.

No 14,859—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau, No. 17, rue Carondelet.—SAMEDI, 31 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et signé le 25 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

La résidence No 198 rue Sixième, dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, Camp et Chestnut; le terrain est composé de deux lots désignés par les numéros 3 et 4 qui se touchent et mesurent ensemble 80 pieds 4 lignes de face à la rue Sixième, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—L'acquéreur assumera le paiement de trois billets garantis par première hypothèque sur la propriété, chacun pour la somme de $1440, en date du 10 mai 1884, payable respectivement à deux, trois et quatre ans après date, avec six pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement. Le reste du prix de son enchère comptant, et l'acquéreur aura à assurer la propriété et transférer la police au porteur desdits billets, à payer 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets, à assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1885, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant N. B. Trist notaire.

27 sept—27—oct 3 10 17 24,31.